



**Le projet de
Maison du Littoral
et de préservation
du site des Aresquiers**

Du 16 mars au 16 juin 2023

ON EN DISCUTE ENSEMBLE

Edito

Moteur de l'économie héraultaise et l'un des premiers secteurs de notre territoire à être atteint par les conséquences du réchauffement climatique, le littoral est au cœur des préoccupations départementales depuis maintenant plusieurs années. Les prévisions des scientifiques sur la montée des niveaux de la mer et l'érosion du trait de côte sont alarmantes, et il est de notre devoir d'agir pour sauvegarder cet espace naturel.

Engagé de longue date pour la préservation de ses espaces naturels, le Département concrétise ses choix pour un Hérault plus écologique à travers des mesures concrètes qui permettent au quotidien de réduire l'impact de l'activité humaine sur son environnement.

Ainsi, la création d'une Maison du Littoral s'inscrit pleinement dans cette volonté départementale, et permettra l'accès du public à une meilleure connaissance de tous les enjeux touchant à notre littoral.

Pour s'assurer que cette opération puisse se réaliser dans les meilleures conditions possibles, le Département a donc pris l'initiative de soumettre ce projet à une grande concertation publique, lancée en mars 2023 et conduite sous le regard de la Commission Nationale du débat public (CNDP), un organe tiers indépendant.

Parce que ce lieu sera le leur, les Héraultais sont invités à participer à la réflexion que porte le projet de création de la Maison du Littoral. Il s'agit de protéger le site des Aresquiers, choisi pour l'implantation du site, tout en en faisant un lieu de pédagogie et de découverte accessible à tous.

Kléber MESQUIDA
Président du Département

Claudine VASSAS-MEJRI
1^{ère} Vice-présidente déléguée
aux solidarités territoriales,
à la transition numérique
et à l'innovation

Un projet-phare, face aux nouveaux défis de la gestion du littoral



Les acteurs du site face aux défis de la gestion du littoral

Comme de nombreux espaces littoraux en France, les Aresquiers sont exposés à un faisceau de risques induits par le changement climatique. Il est prévisible que le niveau de la mer s'élève, et que le trait de côte soit amené à évoluer. Certaines zones pourraient également être exposées à un risque de submersion.

De nombreux acteurs institutionnels (État, Région Occitanie, Département de l'Hérault, intercommunalités et communes), socio-économiques, associatifs ou encore scientifiques interviennent sur le site des Aresquiers. Tous devront tenir compte de cet enjeu futur. Un nouveau modèle de développement apparaît nécessaire, pour une recomposition du littoral qui tienne compte à la fois des conséquences du changement climatique, de la nécessité de préserver des écosystèmes riches mais fragiles, tout en permettant le développement économique. De nombreuses stratégies, réglementations ou projets sont d'ailleurs élaborés à diverses échelles pour répondre à ces objectifs.

Le Département a notamment défini une stratégie d'intervention pour les années 2019 à 2030, nommée "Hérault Littoral". Celle-ci couvre et met en cohérence l'ensemble des politiques départementales concernées : économie, aménagement, environnement et risques, action sociale, culture et loisirs.

Un enjeu crucial : ne pas accueillir plus mais accueillir mieux

Construire un modèle de développement durable aux Aresquiers implique de penser la fréquentation du site. Il s'agit à la fois d'un enjeu de préservation du site mais aussi de sécurité et de conditions d'accueil des usagers. Au-delà du projet de Maison du Littoral qui fait l'objet de la présente concertation, les pistes de réflexions sur les accès au site des Aresquiers seront partagées ultérieurement, à l'occasion d'une autre concertation qui portera plus spécifiquement sur les accès à la maison et les espaces de parking.

La Maison du Littoral, un équipement à vocation sociale, culturelle et pédagogique

Porté par le Département de l'Hérault sous la maîtrise d'ouvrage de la société publique locale Territoire34, le projet de Maison du Littoral s'inscrit au cœur des Aresquiers, tenant pleinement compte des richesses du site mais également des tensions et des pressions qui pèsent sur lui. Valoriser ce patrimoine humain et naturel tout en sensibilisant le public aux enjeux de préservation, tel est l'objet de cet équipement qui se veut exemplaire à plus d'un titre :

- sur le fond, le projet se veut le pendant de la Maison de l'Environnement de Prades-le-Lez, équipement qualitatif s'inscrivant dans une réflexion plus large sur l'avenir du site ;
- sur la forme, la concertation qui s'ouvre aujourd'hui témoigne du souci de dialogue qui préside au projet : sa réussite ne peut naître qu'au travers d'un échange de qualité entre les nombreuses parties prenantes intervenant aux Aresquiers, dont les citoyens eux-mêmes.

Un projet multiforme, adapté aux spécificités du site

Telles qu'envisagées à ce stade, les vocations de la Maison du Littoral sont multiples :

- accueil et information générale des visiteurs ;
- accueil des groupes, y compris scolaires ;
- lieu d'expositions permanentes et temporaires, toutes liées à un ou plusieurs aspects du site (environnement, viticulture, gastronomie, patrimoine bâti, etc.) ;
- centre d'interprétation sur les questions littorales, au travers d'un projet muséographique adapté.

De plus, la Maison du Littoral serait le point de départ de cheminements divers, sentiers d'interprétation et de découverte du patrimoine naturel et agricole des Aresquiers.

La Maison du Littoral en 4 questions

Où ?

- Sur le site du Mas-Vieux, ancien domaine agricole emblématique de l'histoire viticole héraultaise.

Pour qui ?

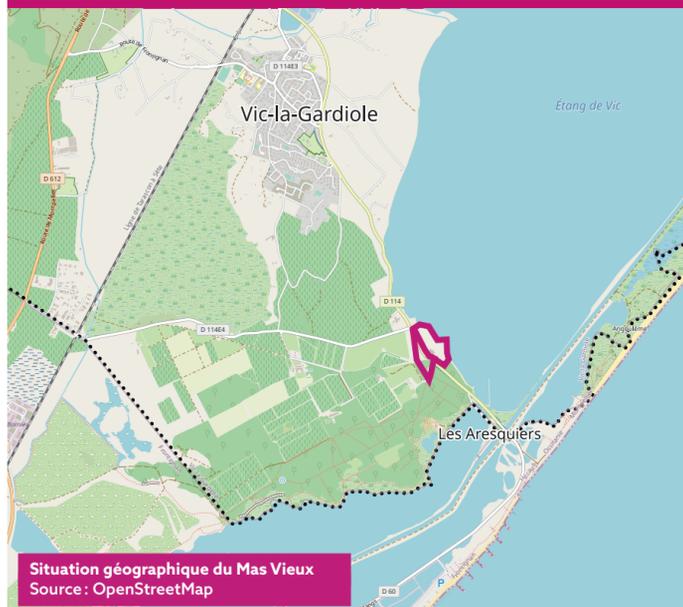
- Représentant la nouvelle porte d'entrée du site des Aresquiers (à la manière d'un « grand site »), la Maison du Littoral s'adresserait à tous les visiteurs, héraultais ou touristes, sans oublier les publics scolaires, professionnels ou scientifiques. Son accès sera gratuit.

Quand ?

- Les travaux pourraient débuter en 2025, pour une ouverture mi-2026.

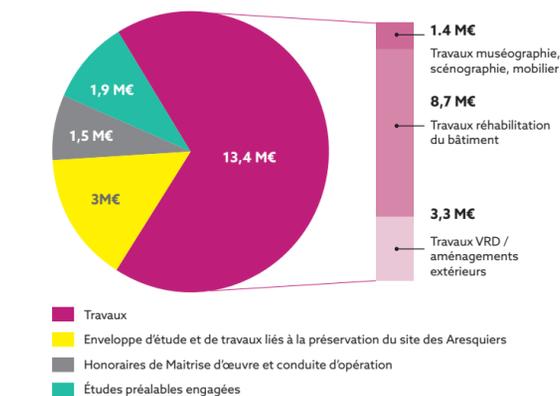
Combien ?

- Le budget prévisionnel total s'élève à 17 millions d'euros (dont 13,4 millions consacrés aux travaux). Son financement serait assuré par le Conseil départemental de l'Hérault avec le soutien financier de l'État et de la Région Occitanie. Une enveloppe de 3 millions d'Euros d'études et de travaux est également envisagée dans le cadre de la préservation du site des Aresquiers (gestion du trafic, stationnement, aménagement cyclables).



- Localisation du projet
- Limite parcellaire du projet
- Limite communale de Vic-la-Gardiolo

Schéma budgétaire



Du 16 mars au 16 juin 2023 : place à la concertation

Même si à ce stade, le projet de Maison du Littoral ne doit pas faire obligatoirement l'objet d'une concertation, le Département de l'Hérault a cependant pris l'initiative d'engager dès maintenant un dialogue avec le public. Compte tenu de la diversité d'acteurs intervenant sur le site et de l'ambition d'exemplarité du projet, l'exigence d'un dialogue de qualité s'est en effet imposée d'elle-même.

Cette concertation s'inscrit dans le cadre de la charte de la participation du Département de l'Hérault. Une garante indépendante a par ailleurs été désignée par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), et veillera tout au long du processus à la qualité du dispositif d'information et de participation.

Une concertation pour répondre à trois questions principales

- Quel aménagement vis-à-vis des enjeux de préservation et de recomposition spatiale du littoral ?
- Quelles activités accueillir dans les espaces du Mas Vieux des Aresquiers, et pour quels publics ?
- Quel accès à la Maison du Littoral et au site des Aresquiers et comment réguler la fréquentation ?

Je m'informe, je participe

Les moyens d'expression sont variés, afin de favoriser la participation d'un public le plus nombreux et diversifié possible :

- une réunion publique d'ouverture le 16 mars à Vic-la-Gardiole ;
- trois ateliers thématiques ;
- des rencontres sur site et dans l'espace public (marché, parking des Aresquiers, etc.) ;
- une adresse e-mail ouverte pour poser vos questions : concertationmaisondulittoral@herault.fr ;
- l'espace dédié à cette concertation sur jeparticipe.herault.fr, la plate-forme participative du Département

Un site dédié, maisondulittoral.herault.fr, a été mis en place pour apporter toute l'information disponible sur le projet, ainsi que les dernières mises à jour concernant les réunions et ateliers. Vous y trouverez notamment un dossier présentant plus en détail le contexte dans lequel s'inscrit cette concertation, les enjeux liés au site des Aresquiers ainsi que les objectifs et caractéristiques envisagés pour le projet.

La concertation, et ensuite ?

À l'issue de la concertation, les contributions seront analysées par le bureau d'étude chargé de l'animation de la concertation et transmises au Conseil Départemental de l'Hérault en charge de l'élaboration du projet. Le Conseil Départemental prendra acte des avis exprimés sur le projet. Une réunion publique de clôture sera organisée le 14 juin à Frontignan pour présenter une synthèse des principaux enseignements.

Elle prendra sur cette base les arbitrages nécessaires à sa poursuite. Un travail sera par ailleurs mené

avec les partenaires locaux et notamment les autres maîtrises d'ouvrage pour identifier les suites pouvant être données en écho aux avis dont le champ de compétence ne relève pas du Département. Une réunion publique de restitution sera enfin organisée pour présenter les arbitrages retenus par le Conseil Départemental et par les partenaires locaux.

Le bilan de la garante nommée par la CNDP et la décision du porteur du projet seront ensuite rendus publics.

La concertation et son articulation avec des échelles et sujets plus larges

